



Guide du Compostage

Ce que l'on peut composter

Les biodéchets humides

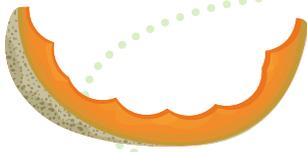
• Restes de repas

- Marc de café, feuilles infusées,
- Croûtes de fromage,
- Pain (humidifié ou en petits morceaux).



• Restes de cuisine

- Fruits et légumes abîmés coupés en morceaux,
- Peaux d'agrumes,
- Épluchures,
- Trognons.



• Résidus de jardin

- Produits de taille,
- Tontes de gazon (en petite quantité),
- Fleurs fanées.



Les biodéchets secs

• Papiers et cartons

- Essuie-tout, serviettes et mouchoirs,
- Rouleaux de papier toilette,
- Papier kraft et boîtes d'œuf,
- Cartons bruns ondulés.



• Résidus de cuisine

- Gros noyaux,
- Coques de fruits secs,
- Coquilles d'œuf écrasées.



• Résidus du jardin

- Feuilles mortes,
- Copeaux et écorces,
- Résidus d'élagage broyés,
- Brindilles, paille et petits branchages.



Ce qu'il faut éviter de composter

Les déchets d'origine animale

- Os, arêtes,
- Coquillages et crustacés,
- Huiles végétales et graisses animales.



Les déchets non-alimentaires

- Excréments d'animaux et litières,
- Sacs en plastique (même "OK compost"),
- Verre, métal, plastiques,
- Cendres, poussières, graviers, charbon.

Les déchets de jardin

- Herbes montées en graines,
- Déchets végétaux trop grossiers.



Les clefs de la réussite

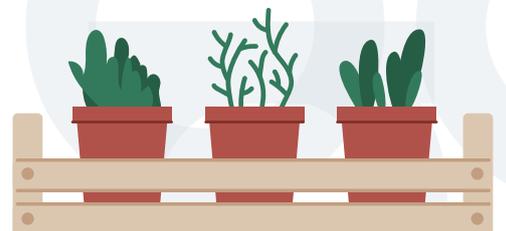


Aérer à chaque apport en remuant pour mélanger les nouveaux biodéchets avec le reste des matières en décomposition.

Diversifier au maximum et adapter les proportions de déchets humides et de déchets secs selon les conditions climatiques. En théorie, il faut apporter les matières humides et les matières sèches en quantités égales.



Surveiller l'humidité de votre composteur. Arroser pour éviter le dessèchement et la désertion des êtres vivants du compost. **Ajouter des matières sèches** pour éviter le pourrissement en raison d'une humidité trop importante.





Comme support de culture

Il contribue à la croissance des plantes et les aide à développer un bon système racinaire.

Mélangez votre compost selon les proportions suivantes :

- Un tiers de terreau,
- Un tiers de sable,
- Un tiers de compost.

Il faut éviter de semer ou de planter directement dans le compost : la majorité des plantes ne le supporte pas.



Comme amendement

Il augmente le taux de matière organique dans le sol et améliore la capacité de rétention en eau. Il structure également le sol et prévient l'érosion.

Vous l'épandez en couches minces à la surface de votre potager. Comptez entre 1 et 5 litres de compost par mètre carré. Ne pas enfouir le compost en profondeur. Il pénétrera progressivement dans le sol.



Provence Alpes Agglomération

Informations :

www.provencealpesagglo.fr

zerodechet@provencealpesagglo.fr

Actualités :



Provence Alpes Agglomération